



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CD33
CHAMPIONNAT DE LA GIRONDE

3^{ème} DIVISION
13 et 14 Avril 2013

PARCOURS : Lac de Blasimon

1ERE MANCHE	13 Avril 2013	
	Rendez vous TENNIS	12h30
	Tirage au sort / secteurs	13h00
	Amorçage	14h50
	Début de la manche	15h00
	Reste 5 minutes	17h55
	Fin de la manche	18h00
2EME MANCHE	14 Avril 2013	
	Rendez vous TENNIS	06h30
	Tirage au sort colonne/secteurs	07h00
	Amorçage	08h20
	Début de la manche	08h30
	Reste 5 minutes	11h25
	Fin de la manche	11h30
3EME MANCHE	14 Avril 2013	
	Rendez vous TENNIS	13h30
	Tirage au sort des secteurs	13h35
	Amorçage	14h50
	Début de la manche	15h00
	Reste 5 minutes	17h55
	Fin de la manche	18h00

REGLEMENT : Règlement FFPSC, championnats et grandes épreuves.

Esches animales : **1 LITRE esches dont 0,5L de fouillis.**

Amorce limitée à **10 litres** (farines mouillées, non tassées, tous ingrédients confondus).

**RAPPEL : LA LICENCE (licence avec photo + volet annuel) DEVRA ETRE PRESENTEE AVEC LE TALON ANNUEL
SIGNE PAR UN MEDECIN OU A DEFAUT ACCOMPAGNEE D'UN CERTIFICAT MEDICAL.
Le certificat de sur-classement est obligatoire pour les catégories vétéran / féminine / cadet et minime**

Merci de confirmer (ou d'annuler) au plus vite par mail, via votre correspondant club, des confirmations groupées par club seront les bienvenues.